

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 18-22 (1968-1972)

Heft: 80

Artikel: Une parpaillole de Jean de Michaelis, évêque de Lausanne 1466-1468

Autor: Aubert, Fritz

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE PARPAILLOLE DE JEAN DE MICHAELIS, ÉVÊQUE DE LAUSANNE
1466—1468

Fritz Aubert

Les monnaies émises par les évêques de Lausanne sont loin d'être toutes connues et, si les documents en signalent plusieurs qui n'ont pas encore été retrouvées, on en découvre de temps en temps une nouvelle, dont on ne pouvait que soupçonner l'existence.

Tel est le cas de la parpaillole décrite ci-après:

Av. ✱ AVA ✱ GRAVIA ✱ PLANTA ✱ DOM' la Vierge et l'enfant Jésus, à mi-corps, au-dessus d'un écusson aux armes de l'évêque.

Rv. ✱ IO ✱ APZ ✱ LAVZTPE ✱ ✱ QOMAZ croix dans une quadrilobe. Quatre fleurs à cinq pétales, placées à la jonction des arceaux, cantonnent la croix.

Poids 2,76 g.

Cette pièce n'est pas signée, mais la fleur à quatre pétales placée au début de la légende peut être la marque d'un maître inconnu.



Jean de Michaelis, nommé évêque le 3 juin 1466, est mort le 28 décembre 1468.

Il n'existe aucun document sur les monnaies qu'il a émises, probablement en très petites quantités, puisqu'on ne connaissait jusqu'à présent que quelques exemplaires d'un denier à son nom ¹.

A cette époque, la monnaie de Lausanne n'avait plus l'importance de jadis. La rareté des pièces en est la preuve. Alors que les magots enfouis un ou deux siècles auparavant, même bien en dehors du Pays de Vaud, contenaient souvent une grosse proportion de deniers lausannois, les trésors cachés au quinzième siècle nous apportent, à part des trésors de Guillaume de Challant et de Georges de Saluces, très peu d'espèces de cet atelier. La trouvaille de Noréaz, décrite par Me Colin Martin ², en est un exemple: sur 197 monnaies, il n'y en a que cinq de Lausanne.

Les évêques étaient responsables de cette décadence. Ils avaient perdu le privilège d'être les principaux fournisseurs de monnaies d'une vaste région. Par des émissions massives de bas aloi, ils avaient sapé la confiance de leurs sujets et de leurs voisins savoyards, fribourgeois et bernois.

La ville de Fribourg, qui utilisait depuis plusieurs siècles presque uniquement la monnaie lausannoise, se lassa de ses démêlés avec les évêques. Elle ouvrit son

¹ D. Dolivo, Les monnaies de l'évêché de Lausanne. Catalogue des monnaies suisses II, Berne 1961, N° 62.

² RSN 47, 1968, 131.

propre atelier³. De son côté, la Savoie développait son monnayage et frappait à Cornavin, aux portes de Genève, depuis 1435.

D'autre part, le commerce international prenait de l'essor. Le Pays de Vaud en bénéficiait. Ses échanges s'orientaient surtout vers la France, d'où un gros apport de monnaies royales, de blancs aux couronnelles, en particulier, que Charles VII avait créés en 1436 et dont la frappe continua sous les rois suivants en ne subissant, jusqu'à la fin du siècle, qu'une modeste réduction de poids. Ces jolies pièces d'argent ont rencontré un succès qu'aucune monnaie n'avait connu depuis le gros tournois de Saint Louis et de ses successeurs. Aussi les vit-on affluer en terre romande, aux dépens du billon local.

Depuis longtemps, le pays manquait d'espèces plus pesantes et de meilleur titre que les trop nombreux quarts, tréuels, deniers et autres menues monnaies. On en connaît la raison: émises ou importées en petites quantités, les bonnes pièces étaient aussitôt accaparées et fondues par les billonneurs.

A la longue, le duc et l'évêque furent bien obligés d'adapter leurs monnaies aux nécessités commerciales. Par ordonnance du 29 janvier 1457, le duc Louis prescrivit à l'atelier de Bourg-en-Bresse la frappe d'une nouvelle pièce, dénommée à l'origine double-blanc, puis parpaillole. Il est probable que, peu après, la parpaillole de Georges de Saluces fut mise en circulation. Elle valait 9 deniers, soit trois quarts de gros.

Ces monnaies ont beaucoup de ressemblance avec les blancs aux couronnelles. Ornés d'une croix dans un quadrilobe, les revers ont intentionnellement le même aspect. Frappées en abondance par les ateliers savoyards, en petites quantités par les évêques, elles sont, comme presque toutes les copies du Moyen Age, d'un poids et d'un titre un peu inférieurs. L'une entraînant l'autre, elles dégénèrent après une quinzaine d'années déjà. Cependant, mêlées à leurs modèles, elles partaient sans difficulté dans la circulation. C'est pourquoi, on a retrouvé en France beaucoup de parpailloles de Savoie et quelques-unes de Lausanne, dont celle de Jean de Michaelis.

³ Cf. Nicolas Morard, Essai d'une histoire monétaire du canton de Fribourg, dans Monnaies de Fribourg, Fribourg 1969, 15-143.

NUMISMATISCHE MISZELLEN — MÉLANGES NUMISMATIQUES

Ein Dinar des Mameluckensultans El Nasir el din Hasan aus dem Jahre 755 H.

Der hier vorgelegte Dinar ist in der vor kurzer Zeit erschienenen umfassenden Studie der Mameluckenprägung von Paul Balog nicht enthalten¹. Er ist laut Aufschrift im Jahre 755 H. = 1354 n. Chr. in Kairo geprägt worden und zeigt auf der Vorderseite das gleiche Protokoll wie die Dinaremissionen der Jahre 756, 757 und 758². Auch die Reversinschrift ist mit jener der folgenden Prägungen identisch.

¹ The Coinage of the Mamluk Sultans of Egypt and Syria, NS 12, New York 1964.

² Vgl. Balog, S. 192, Nr. 340, 341, 342.